

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

ET LES PROFESSEURS DU FUTUR CONSERVATOIRE



ACHILLE FORTIER

ACHILLE FORTIER

M. Achille Fortier est né à Saint-Clet, comté de Soulanges, au mois d'octobre 1864.

M. l'abbé Sauvé, directeur de l'enseignement musical au petit séminaire de Ste-Thérèse, fut son premier maître.

L'élève voulut quitter son premier professeur et vint prendre à Montréal des leçons auprès de MM. Couture et Ducharme.

Bientôt encore il voulut prendre un nouvel essor : M. Achille Fortier était un résolu ; déterminé à faire sa marque dans un art ou une vocation irrésistible le poussait, il partit en 1885 pour Paris, où il entra au Conservatoire. Là, il eut l'avantage de recevoir les précieux leçons de Th. Dubois, l'éminent professeur d'harmonie. Puis M. Achille Fortier fut admis à la classe de haute composition de M. Ernest Guiraud.

En même temps il chantait avec le distingué professeur M. Romain Bussine.

M. Achille Fortier resta cinq années à Paris. Durant ce temps il fit preuve d'un tel sentiment artistique, d'une telle application à pénétrer les secrets de la science harmonique en même temps que ses qualités naturelles s'épanouissaient, que ses professeurs avaient fondé des espérances bien flatteuses sur son compte. Lorsque M. Fortier au bout de cinq ans d'études et de perfectionnement, fut rappelé au Canada par son père, le Dr Fortier, de Ste-Scholastique, ses professeurs parisiens en éprouvèrent un vif chagrin.

Ils auraient tant désiré garder l'artiste qu'ils voyaient grandir sous leurs yeux ! Ils prévoyaient si bien un avenir brillant pour cet élève vraiment privilégié, que l'un d'eux, M. Ernest Guiraud, écrivit au Dr Fortier pour essayer de le faire revenir sur sa décision. Malheureusement pour eux et heureusement pour nous, la chose n'était pas possible et le jeune, mais puissant artiste, vint se fixer à Montréal, dans l'été de 1890, où il se livra à l'enseignement avec le succès que l'on sait. Pour donner une idée de la fertilité et de la variété du talent de M. A. Fortier, il suffit de rappeler le concert qu'il organisa à l'Association Hall, le 29 novembre 1893, où tous les numéros du programme étaient des compositions originales du jeune organisateur. Ce tour de force lui valut de la part de la presse toute entière les plus flatteuses et légitimes félicitations.

Nous craindrions d'amoindrir la valeur de M. Achille Fortier en insistant sur son mérite. Mais nous avons tenu à faire connaître à tous la science de celui que la Société Artistique Canadienne a choisi comme professeur d'harmonie au conservatoire de musique qu'elle est en train d'établir à Montréal.

OSCAR MARTEL

Qui ne connaît à Montréal Oscar Martel ? Qui plus que cet artiste a jeté un lustre artistique sur le nom canadien ? Qui a plus travaillé que lui pour acquiescer le talent, pour saisir ce fantôme éblouissant qu'on appelle la gloire ?

Quels efforts n'a-t-il pas accomplis ? Mais aussi, quelle récompense il a trouvée !

Comme tous ceux qui possèdent un tempérament artistique très développé, Oscar Martel éprouva l'absolu besoin de compléter ses premières études musicales sous l'influence des grands maîtres. Il se rendit donc à Liège et fut admis au célèbre conservatoire de cette ville, en 1870. Il se fit si bien remarquer, ses efforts, son application et ses progrès furent tels, qu'aujourd'hui encore on conserve à Liège le souvenir de Martel, le Canadien intelligent et appliqué. Les professeurs le



OSCAR MARTEL

citent comme un exemple frappant de ce que peut la volonté jointe au sens artistique.

Il fut, tour à tour, élève d'Alard, de Tarnard, de ce tant célèbre maître Wieniawski, de Vieuxtemps et de Léonard.

Le Conservatoire de Paris l'accueillit avec faveur et la société des artistes instrumentistes de Paris le compte parmi ses membres.

Oscar Martel ne connaît pas le repos ; pour lui, la perfection s'éloigne toujours, mais toujours on doit la poursuivre. Aussi s'exerce-t-il tous les jours comme au temps de ses commencements.

Il a acquis, à ce régime, une dextérité, une ampleur et une justesse de sons dont on ne peut avoir idée si on ne l'a pas entendu, dans l'intimité, improviser des chants doux ou foudroyants, ou traduire les œuvres des grands maîtres.

Expérimenté autant qu'artiste, nul défaut, si petit qu'il soit, ne peut échapper à son œil exercé.

Un violoniste de réputation, fort applaudi et fort encensé, jouait un jour devant lui. Oscar Martel était plongé dans un fauteuil et écoutait attentivement sans regarder l'exécutant. Lorsque le morceau fut fini, Oscar Martel dit à l'artiste :

— C'est très bien, mais cela pourrait être mieux, car vous avez un défaut capital.

Ce défaut consistait dans le maniement de l'archet.

L'artiste fut obligé d'en convenir et demeura étonné de deux choses : la première, c'est de la découverte de ce défaut qu'il ignorait ; la seconde, de recevoir, lui, violoniste très fort cependant, une leçon méritée, et qu'il a eu le bon esprit de recevoir avec reconnaissance.

Voilà le professeur de violon retenu pour le Conservatoire national que la Société Artistique de Montréal va fonder.

Pouvait-elle faire un meilleur choix ?

CHARLES LABELLE

M. Chs Labelle est un des professeurs les plus populaires de Montréal, un des plus estimés aussi.

Il fit de bonnes études classiques au collège de Montréal, et son éducation ne semblait pas être dirigée vers la pratique de l'art musical.

Mais une tendance invincible, une vocation ardente dont la source remontait à son enfance, lui firent abandonner, après quelques années d'exercices, la profession d'avocat pour la carrière artistique où il devait s'illustrer.

On peut dire de M. Chs Labelle, qu'en musique il est le fils de ses œuvres.

Il n'a pas eu de maîtres réputés, mais en échange il avait le génie de l'art qui lui soufflait sa passion et qui l'inspirait.

Le premier maître de M. C. Labelle, ce fut son père. C'est sur les genoux paternels qu'il apprit les premiers rudiments d'un art qui n'a plus aujourd'hui de secrets à lui révéler. Il était si ardent et si passionné pour la musique que ses progrès et son avancement furent prodigieux. À l'âge de 12 ans, son goût se manifestait si visiblement, qu'on lui confia au collège la classe de solfège et les pédales de l'orgue de la congrégation.

Ces honneurs prématurés ne le grisèrent, ce qui est remarquable. Au contraire, se rendant compte de l'importance de son rôle, il redoubla d'ardeur et acquit toutes les connaissances qui distinguent les professeurs brillants. Depuis 1874 il est maître de chapelle et il n'a jamais cessé de remplir ces fonctions, d'abord à Saint-Jacques puis à St-Henri, à Notre-Dame et enfin à St-Louis de France où il est encore aujourd'hui.

Il est l'auteur d'un petit traité d'instrumentation et



CHARLES LABELLE



ARTHUR LETONDAL

d'un petit traité de Solfège approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec, et adopté par plusieurs grands établissements d'éducation. M. Chs Labelle a composé en outre, plusieurs motets religieux au nombre desquels un "Dies iræ" et un "Pie Jesu" d'une valeur remarquable.

Il est professeur de chant depuis longtemps au couvent d'Hochelaga et aux collèges de Montréal et de Ste-Marie de Monnoir. Ses élèves sont nombreux et bien stylés. Récemment il a été promu à la dignité de membre d'honneur de l'Institut populaire de France. Un tel professeur dans un Conservatoire est un des meilleurs éléments de succès. La Société Artistique Canadienne de Montréal l'a si bien compris qu'elle a tenu à s'assurer le concours de sa science, de son expérience et de son amour pour l'art.

M. Charles Labelle a accepté et déjà il est désigné comme professeur de Solfège dans le Conservatoire national.

ARTHUR LETONDAL.

À 26 ans, M. Arthur Letondal a déjà atteint à la célébrité.

Cette constatation devrait suffire pour prouver le mérite de l'artiste, mais nous aimons à nous étendre sur la nature des succès qu'il a remportés et sur les étapes qu'il a parcourues, afin que cela serve d'exemple et de soutien aux jeunes artistes qui voudront suivre sa trace mais que les difficultés de la carrière pourraient décourager au début.

Fils d'un professeur des plus sérieux qui a formé un grand nombre d'élèves de mérite, M. Arthur Letondal fit ses premières études musicales sous la direction de son père.

Dans l'étude du piano, il acquit vite une virtuosité d'autant plus extraordinaire qu'elle n'excluait nullement chez lui le style et le sentiment. Chose malheureusement trop fréquente chez les habiles exécutants qui exercent leurs doigts au détriment de leur esprit.

Mais le jeune Letondal ne se faisait pas d'illusion sur la nature de ses succès ; il comprit qu'ils n'étaient que relatifs et que son talent avait besoin d'une consécration plus élevée.

Il alla donc compléter ses études auprès des maîtres, dans les Conservatoires de Paris et de Bruxelles. Après un travail de trois années, M. Arthur Letondal nous est revenu, artiste accompli et autorisé.

À part son remarquable talent de pianiste, talent qui s'est développé dans toute sa perfection sous la direction de maîtres comme Marmontel, Mailly et de Greef, M. Arthur Letondal possède une science théorique éprouvée aux Conservatoires de Paris et de Bruxelles.

Dans cette dernière institution, il a enlevé un prix de contrepoint et de fugue au concours de 1893, dans la classe de Kufferath.

Utilisant ces connaissances, M. Arthur Letondal possède dans ses cartons plusieurs compositions finement travaillées. Il ne se presse pas de les publier, parce que, en véritable artiste consciencieux et conscient, il se méfie de la précipitation et se réserve la possibilité d'atteindre la perfection par des retouches. Ce sentiment est propre à tous les vrais artistes et l'on ne saurait le leur reprocher, mais nous espérons bien que ces compositions seront publiées avant peu et qu'elles seront accueillies avec la faveur qu'elles méritent.

M. Arthur Letondal était donc désigné au choix de la Société Artistique de Montréal comme professeur d'une des classes de son Conservatoire National.

Aussi n'a-t-elle pas manqué de retenir ses précieux services.